

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET,
AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES
PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 14 janvier 2016 N° 599

Michel SAPIN et Christian ECKERT présentent les résultats de l'exécution du budget de l'État pour 2015

Michel SAPIN et Christian ECKERT ont présenté ce matin les résultats de l'exécution du budget de l'Etat pour 2015. Le sérieux dans la gestion budgétaire a permis d'assurer le respect des engagements du Gouvernement : résorber progressivement les déficits, assurer le financement des priorités du Gouvernement, notamment la sécurité des Français et faire baisser les prélèvements obligatoires avec une baisse d'impôt sur le revenu pour les ménages et la poursuite de la mise en œuvre des baisses de charges pour les entreprises.

En 2015, le déficit budgétaire de l'État s'établit ainsi à 70,5 milliards d'euros, en baisse de 15 milliards d'euros par rapport à 2014, atteignant son niveau le plus bas depuis 2008. Grâce à la maîtrise des dépenses et à la tenue des recettes, le déficit budgétaire est moins élevé que celui prévu par la loi de finances initiale : il était prévu à 74,4 milliards d'euros en loi de finances initiale et avait été revu à 73,3 milliards d'euros en loi de finances rectificative de fin de gestion.

L'État a réalisé les efforts budgétaires auxquels il s'était engagé, tout en étant réactif pour répondre aux nouveaux besoins apparus en cours d'année. Grâce aux économies réalisées, la dépense hors charge de la dette et pensions a diminué de 1,4 milliard d'euros par rapport à 2014 et la dépense totale de 1,8 milliard d'euros. Des économies supplémentaires ont permis de financer en cours d'année les dépenses nouvelles, en particulier pour assurer la sécurité des Français.

Par ailleurs, les recettes de l'État sont supérieures de 1,2 milliard d'euros au niveau de la loi de finances initiale. L'objectif initial est ainsi tenu grâce au réalisme des hypothèses utilisées pour la construction du budget 2015.

Enfin, le solde des comptes spéciaux est en amélioration de 1,8 milliard d'euros par rapport à la prévision initiale.

Ces résultats confortent la prévision du Gouvernement d'un déficit de l'ensemble des administrations publiques de 3,8% du PIB en 2015.

Contacts presse:

Cabinet de Michel SAPIN: 01 53 18 41 13 sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr Cabinet de Christian ECKERT: 01 53 18 45 04 sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr





Détails de l'Exécution du budget de l'État pour 2015

Annexe au communiqué de presse n°599

Mercredi 27 janvier 2016

Contacts presse:

Cabinet de Michel SAPIN : 01 53 18 41 13 sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr Cabinet de Christian ECKERT : 01 53 18 45 04 sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr



Selon les résultats provisoires des comptes de l'État à mi-janvier, le déficit budgétaire devrait s'élever à 70,5 Md€ en 2015, soit une amélioration de 3,9 Md€ par rapport à la loi de finances initiale pour 2015 (74,4 Md€) et de 2,8 Md€ par rapport à la loi de finances rectificative de fin de gestion 2015 (73,3 Md€).

1. Les dépenses de l'État sont en diminution par rapport à l'exécution 2014, de 1,4 Md€ sur le champ de la norme hors dette et pensions.

Cette diminution atteste de la bonne maîtrise de la dépense tout au long de l'année 2015, et du respect par l'Etat de ses engagements de financer la réduction du déficit par des économies en dépense, et non par une hausse des prélèvements fiscaux.

La norme de dépenses « zéro valeur » (dépenses du budget général hors charge de la dette et pensions, augmentées des prélèvements sur recettes à destination des collectivités locales et de l'Union européenne) a été respectée en 2015, reflétant la qualité de la gestion : cet objectif avait été révisé à la baisse en cours d'année de 0,7 Md€, afin de contribuer aux mesures complémentaires de 4 Md€ prises pour compenser l'incidence de la moindre inflation sur les économies prévues. Des moyens ont été redéployés durant l'année 2015 pour financer les priorités du gouvernement en faveur de la sécurité, de la justice, et de la citoyenneté, sans remettre en cause cette trajectoire, L'exécution de la norme s'élève à 283,9 Md€, soit 0,1 M€ en dessous de l'objectif ambitieux que nous nous étions fixé. En définitive, la dépense sous norme a diminué de 1,4 Md€ entre 2014 et 2015 et la dépense totale de 1,8 Md€, venant confirmer et compléter les efforts déjà réalisés les années précédentes.

La charge de la dette est en diminution de 1,0 Md€ entre 2014 et 2015, en raison notamment des faibles taux d'intérêt auxquels l'État emprunte.

2. Les recettes (recettes fiscales et non fiscales) s'établissent à 294,5 Md€, en amélioration de 1,2 Md€ par rapport à la loi de finances initiale pour 2015 et de 1,0 Md€ par rapport à la loi de finances rectificative de décembre.

Le produit des recettes fiscales s'établit à 280,1 Md€, en hausse de 1,0 Md€ par rapport au niveau de la loi de finances initiale et de 1,4 Md€ par rapport à celui de la loi de finances rectificative de décembre.

Les recettes d'impôt sur le revenu sont ainsi légèrement supérieures à la prévision initiale (+0,4 Md€) et celles d'impôt sur les sociétés légèrement inférieures (-0,2 Md€). L'impact sur les recettes de la meilleure appropriation du dispositif du Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE) et la mise en œuvre de la mesure de suramortissement ont été contrebalancées par une évolution des bénéfices plus dynamique qu'escompté. Les recettes de taxe sur la valeur ajoutée sont en moinsvalue par rapport à la loi de finances initiale (-0,8 Md€), pénalisées en partie par une moindre inflation. Les autres recettes fiscales nettes sont en plus-value de 1,9 Md€ par rapport à la prévision initiale, en raison notamment des recettes perçues dans le cadre du traitement des avoirs dissimulés à l'étranger (STDR).

Les recettes non fiscales (14,4 Md€) sont supérieures de 0,2 Md€ au niveau inscrit dans la loi de finances initiale et inférieures de 0,3Md€ au niveau de la loi de finances rectificative de fin de gestion 2015.



3. Le solde des comptes spéciaux s'établit à 1,6 Md€ et est en amélioration de 1,8 Md€ par rapport au niveau de la loi de finances initiales et de 0,5 Md€ par rapport à celui de la loi de finances rectificative pour 2015.

Le déficit public pour 2015 (sur l'ensemble du champ des administrations publiques) sera connu le 25 mars 2016. Les résultats de l'exécution du budget de l'État confortent la prévision du Gouvernement d'un déficit de l'ensemble des administrations publiques de 3,8% du PIB en 2015.

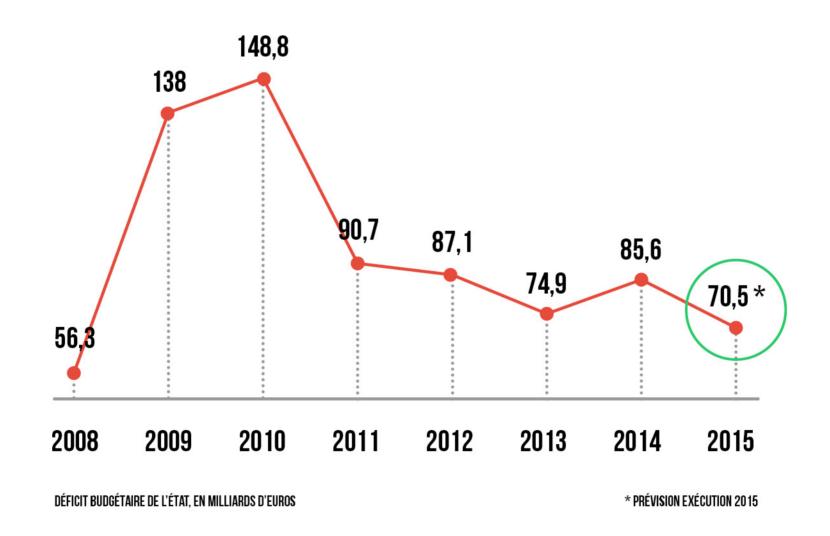
Solde général du budget de l'État

En milliards d'euro, comptabilité budgétaire	LFI 2015	LFR 2015	Exécution provisoire*
Dépenses totales y compris prélèvements sur recettes	367,6	368,0	366,7
Recettes nettes	293,3	293,5	294,5
dont impôt sur le revenu	68,9	69,5	69,3
dont impôt sur les sociétés	33,7	33,5	33,5
dont taxe sur la valeur ajoutée	142,6	141,7	141,8
dont taxe intérieure sur les produits de consommation sur les produits énergétiques	14,0	13,9	13,8
dont autres recettes fiscales	19,8	20,2	21,7
dont recettes non fiscales	14,2	14,7	14,4
Solde du budget général	-74,2	-74,5	-72,1
Solde des budgets annexes	0,0	0,0	0,0
Solde des comptes spéciaux	-0,2	1,2	1,6
SOLDE GENERAL	-74,4	-73,3	-70,5

^{*}Résultats provisoires des comptes de l'État à mi-janvier

EXÉCUTION DU SOLDE DE L'ÉTAT 2015

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT AU PLUS BAS DEPUIS 2008

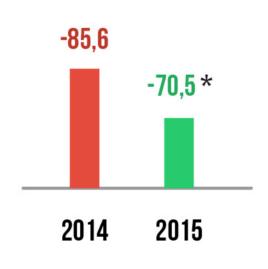


EXÉCUTION DU SOLDE DE L'ÉTAT 2015

PAR RAPPORT À 2014, LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT SE RÉDUIT DE PLUS DE 15 MILLIARDS D'EUROS

2014

-85,6
MILLIARDS D'EUROS



2015

- 70,5
MILLIARDS D'EUROS

* PRÉVISION EXÉCUTION 2015

EXÉCUTION DU SOLDE DE L'ÉTAT 2015

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT EN BAISSE DE 3,9 MILLIARDS PAR RAPPORT À LA PRÉVISION LFI 2015

PRÉVISION LFI 2015

- **74,4**MILLIARDS D'EUROS



PRÉVISION EXÉCUTION 2015

- 70,5 MILLIARDS D'EUROS